

L'école de Saint-Langis-lès-Mortagne menacée de fermeture



Jean-Yves Vallée et son conseil municipal lors de la cérémonie des vœux.

Saint-Langis-lès-Mortagne. Jean-Yves Vallée et son conseil municipal étaient réunis samedi 19 janvier pour la cérémonie des vœux, toujours tant convoitée par les habitants de la commune venus en nombre à la salle polyvalente. Cette cérémonie était l'opportunité de souhaiter la bienvenue aux « 22 nouvelles familles et aux quatre exploitants de commerce en reprise d'activité ou en réouverture. »

Des logements en plus

Au programme 2019 ? Finalisation du troisième logement à l'étage de l'ancienne faïencerie (il sera disponible le 1^{er} mars pour accueillir une nouvelle famille) ; réfection des trottoirs du lotissement Bellefontaine, rue des Ravenelles, avenue de la gare, rue des Bluets, des Coquelicots et des Lilas ; trois lots du lotissement de La Vigne

sont en cours de cession, seuls trois restent à vendre ; poursuite du développement de la zone d'activité de Théval, aménagée par la Communauté de commune (sur les sept lots vendus, trois constructions ont été réalisées, une est en cours et deux permis de construire ont d'ores et déjà été délivrés) ; les circuits de randonnées ont déjà le vent en poupe et leur promotion s'amplifiera au printemps par le biais du site du Parc naturel régional du Perche ; mise en sécurité des carrefours route de Mamers ; modernisation de l'éclairage public et effacement de réseaux ; projet de bassins de rétention d'eaux pluviales sous réserve d'un accord de répartition des coûts entre Mortagne et Saint-Langis ; extension du lotissement de La Vigne et réfection du chemin de la Villa des Roses par la CDC postérieurement au remplacement de la canalisation

d'eau potable par le syndicat d'eau du Haut-Perche.

Se battre pour l'école

L'année 2019 sera marquée par le recensement de la population. Sibel Isik et Isabelle Naert, agents recenseurs, seront très prochainement accueillis par les habitants de la commune.

L'inquiétude plane quant à un « risque de fermeture de l'école de Saint-Langis » : « Nous voulons maintenir l'école communale, premier symbole de la République, j'ai bon espoir d'y parvenir », déclare, pugnace, Jean-Yves Vallée.

Olivier Bitz, sous-préfet, est « conscient de l'attachement de la commune à son école », et prendra « toutes les mesures nécessaires pour rendre pérenne l'école de Saint-Langis », mais la projection à 2021 prévoit 25 enfants inscrits au lieu de 32...

Le maire a salué la participation du personnel communal et des associations qui contribuent activement, par leur bénévolat, au dynamisme de la vie communale (l'USM Pétanque avoisine les 60 licenciés et accèdera à la première division départementale, et une nouvelle association « Conservatoire de l'abeille noire de l'Orne » a établi son siège social à la mairie de Saint-Langis pour « promouvoir la sauvegarde de la biodiversité »).

Jean-Yves Vallée a conclu en vantant l'optimisme : « Il existe une France qui gagne, celle qui sait s'unir autour de ses diversités et d'un objectif. Les exemples de l'équipe de France de foot et celle de handball féminin le démontrent, ils nous servent de modèle et d'encouragement, ne nous laissons pas gagner par la morosité. »